

cette année, le produit des droits d'accise sera de beaucoup inférieur au chiffre de l'an dernier, et qu'il n'y aura pas de hausse sensible des recettes commerciales. La société s'attend donc, cette année, en télévision, à un déficit d'exploitation de quelque 17 millions de dollars, suivant les présents calculs.

Le gouvernement a sérieusement réfléchi à cette question. Puisque la Commission royale enquête sur l'ensemble du sujet et examine l'exploitation de Radio-Canada, nous n'avons pas cru judicieux de laisser la société dans une situation qui l'obligerait à réduire radicalement ses télé-spectacles. D'autre part, tant que la Commission n'aura pas présenté de rapport, nous n'avons pas voulu demander dès maintenant au Parlement, de subventionner une expansion majeure de la télédiffusion. Nous proposons donc cette subvention de 12 millions de dollars et nous laissons au soin de la Société de combler à même ses propres réserves le reste du déficit, soit une somme estimée à quelque 5 millions. Ainsi, la subvention de 12 millions de dollars, et l'utilisation de cinq autres millions pris dans la réserve, couvriront les 17 millions de dollars du déficit d'exploitation.

A notre avis, c'est là un arrangement provisoire raisonnable, qui permettra de poursuivre l'exploitation et l'expansion normale du réseau national de télédiffusion selon la ligne de conduite prévue, mais sans pouvoir se lancer plus dans des innovations. Lors de la prochaine session, quand nous aurons pris connaissance du rapport de la Commission royale, nous comptons pouvoir présenter des propositions de nature permanente fondées sur l'examen approfondi du financement et de l'expansion de nos réseaux nationaux de radiodiffusion et de télédiffusion.

Voilà ma déclaration à l'égard des secours financiers que le gouvernement fournit à Radio-Canada cette année. Plus tard, je consignerai au hansard le détail du financement des services internationaux.

M. Diefenbaker: Monsieur le président, la déclaration que vient de faire le ministre démontre la grave situation où se trouvent les Canadiens à l'égard du financement de la Société Radio-Canada, particulièrement en ce qui concerne sa ligne de conduite actuelle relative à la télévision. Le déficit encouru cette année indique qu'il y a quelque chose qui cloche dans l'administration des dépenses de Radio-Canada.

Elles ont eu tendance à augmenter ces dernières années. Les Canadiens veulent maintenant que l'on restreigne et supprime à Radio-Canada ce qui semble être un penchant à des dépenses effrénées. Quant au crédit de 12 millions de dollars dont vient de parler le ministre, et que Radio-Canada demande au

Parlement de lui octroyer, je crois qu'il devrait plutôt prendre la forme d'un prêt, afin que, lorsque la Commission royale aura présenté son rapport, le Parlement soit en mesure d'établir qu'elle devra être la ligne de conduite de Radio-Canada à l'avenir.

M. Goode: J'invoquerai le Règlement, si mon honorable ami me le permet. Hier soir, nous avons écouté le discours de l'honorable député représentant de son parti à la Chambre. Durant une heure il a parlé de Radio-Canada et le parti libéral a maintenu son quorum en cette enceinte afin de lui permettre de parler. En toute déférence envers l'honorable député de Prince-Albert, je lui ferai remarquer qu'il existe d'autres partis que le sien et d'autres députés qui désirent prendre part au débat, et je suis porté à croire qu'ils devraient pouvoir le faire dans l'ordre voulu. Sauf erreur, un membre du parti cécéliste doit prendre la parole; un député créditiste doit parler également et, vous le savez, je voudrais le faire moi aussi, un de ces moments. A mon avis, mon honorable ami devrait maintenant céder la parole à d'autres.

M. Diefenbaker: Monsieur le président, ces remarques sont aussi inopportunes qu'elles sont injustes. Vous m'avez accordé la parole.

M. le président: A l'ordre! Somme toute, nous sommes liés à la Chambre par la coutume, et si un honorable député désire prendre la parole il se lève. L'honorable député de Prince-Albert est le seul membre qui se soit levé après le discours du ministre.

M. Diefenbaker: Merci, monsieur le président. Apparemment mon honorable ami n'était pas ici pour remarquer que personne ne s'était levé et c'était une affirmation gratuite de sa part de dire...

M. Goode: Je suis ici depuis deux heures et demie.

M. Diefenbaker: J'ai la parole. Lorsque mon honorable ami prendra la parole, je l'écouterai, mais pour le moment c'est à moi de parler. Je répète que les Canadiens commencent à se rendre compte qu'il faut prendre quelque mesure efficace à ce sujet. J'ai ici un article publié hier dans le *Daily Star*, de Windsor, qui expose clairement et directement une opinion qui se répand de plus en plus parmi la population. Je n'en citerai qu'un ou deux extraits. Il a pour titre: Déficit de Radio-Canada.

Le déficit de Radio-Canada s'est chiffré par \$1,358,000 à la fin de la dernière année financière. Mais il faut ajouter à ce chiffre, le montant de \$22,799,000 que la société a touché à titre de recettes réservées provenant des droits d'accise sur la vente d'appareils de radio et de télévision ainsi que sur leurs pièces, de même qu'une subvention de \$6,200,000 que le Gouvernement lui a